



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fondation WWF**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2015  
Fondation WWF  
1 carrefour de Longchamp - 75016 Paris  
*Ce rapport contient 35 pages*  
Référence : BB/AF/KD



**KPMG S.A.**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fondation WWF

Siège social : 1 carrefour de Longchamp - 75016 Paris

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation WWF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 7.1 de l'annexe :
  - font l'objet d'une information appropriée,
  - sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12,
  - ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 20 novembre 2015

KPMG S.A.

Bernard Bazillon  
*Associé*



**Fondation WWF-France**  
**Fonds Mondial pour la Nature**  
1 Carrefour de Longchamp  
Bois de Boulogne  
75016 Paris

**COMPTES ANNUELS**  
**AU 30 JUIN 2015**



---

## Sommaire des annexes aux comptes annuels

<b>Bilan détaillé</b>	<b>4</b>
<b>Compte de résultat détaillé</b>	<b>7</b>
<b>1. Faits caractéristiques de l'exercice</b>	<b>10</b>
<b>2. Règles et méthodes comptables</b>	<b>10</b>
2.1 Changements de présentation et changements de méthodes comptables	10
2.1.1 Changement de présentation	10
2.1.2 Changement de méthodes comptable	10
2.2 Cadre légal de référence	10
2.3 Cadre réglementaire applicable au secteur	10
2.4 Durée et période de l'exercice comptable	10
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif	11
2.5.1 Comptabilisation des immobilisations relatives à des projets financés	11
2.5.2 Immobilisations incorporelles	11
2.5.3 Immobilisations corporelles	11
2.5.4 Immobilisations financières	11
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif	12
2.6.1 Fonds propres	12
2.6.2 Provisions pour risques et charges	12
2.6.3 Fonds dédiés	12
2.7 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat	13
2.7.1 Traitement des legs et donations	13
2.7.2 Dons	14
2.7.3 Subventions de fonctionnement	14
2.7.4 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	15
2.7.5 Valorisation du bénévolat et des prestations en nature	15
<b>3. Compléments d'information relatifs au bilan</b>	<b>16</b>
3.1 Immobilisations incorporelles et amortissements	16
3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	16
3.1.2 Tableau de variation des amortissements	16
3.2 Immobilisations corporelles et amortissements	16
3.2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles	16
3.2.2 Tableau de variation des amortissements	16
3.3 Immobilisations financières	17
3.3.1 Tableau de variation des immobilisations financières	17
3.3.2 Livrets et comptes à terme comptabilisés IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17
3.3.3 Filiales et participations	17
3.4 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	18
3.5 Trésorerie	19
3.5 Comptes de régularisation actif	19
3.7 Fonds associatifs	20
3.7.1 Tableau de variation des fonds propres	20
3.8 État des provisions	21
3.9 Etats des fonds dédiés	22
3.10 Comptes de régularisation passif	22
<b>4. Compléments d'information relatifs au compte de résultat</b>	<b>23</b>
4.1 Détail et variation des produits d'exploitation	23

---

4.2	Ventilations des subventions acquises par financeur	23
4.3	Tableau des engagements de crédit-bail	24
4.4	Produits des legs	24
4.5	Formation du résultat financier	24
4.6	Produits et charges exceptionnels	24
<b>5.</b>	<b>Autres informations</b>	<b>25</b>
5.1	Détail des refacturations	25
5.2	Ventilation de l'effectif salarié de la fondation	25
5.3	Rémunération des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés	25
5.4	Situation fiscale	25
5.5	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	26
5.6	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	26
<b>6.</b>	<b>Engagements hors bilan</b>	<b>26</b>
6.1	Engagements donnés et engagements reçus	26
6.2	détails des engagements relatifs aux legs et donations	26
6.3	Valorisation du bénévolat et des prestations en nature	26
6.4	Engagements pour indemnités de départ à la retraite	27
6.5	Droit individuel à la formation	27
<b>7.</b>	<b>COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>28</b>
7.1	Règles et méthodes comptables	28
7.2	LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	31

---

# **BILAN**

ACTIF	REF	Arrêté au 30.06.2015 Durée 12 mois			30.06.2014 12 mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	3.1				
Concessions, licences, logiciels		222 269	206 150	16 118	45 485
Immobilisations incorporelles en cours		0		0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	3.2				
Terrains dotation immobilière		734 059	19 472	714 587	714 587
Terrains contrepartie legs et dons		133 469		133 469	133 469
Terrains autres		1 543 360	42 289	1 501 071	1 501 071
Inst. techniques, matériels et outillages		194 550	170 451	24 099	31 729
Autres immobilisations corporelles		134 828	118 132	16 696	29 712
Immobilisations corporelles en cours		0		0	0
<b>Immobilisations financières</b>	3.3				
Autres Participations		1 146 622	1 137 000	9 622	9 622
Prêts		70 436	0	70 436	60 443
Dépôts		12 049		12 049	11 961
Immobilisations financières contrepartie dotation mobilière		7 070 000		7 070 000	7 070 000
<b>TOTAL I</b>		<b>11 261 643</b>	<b>1 693 494</b>	<b>9 568 149</b>	<b>9 608 079</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks		0	0	0	0
Avances et acomptes sur commandes	3.4	112 009		112 009	9 650
Usagers et comptes rattachés	3.6	873 703		873 703	699 200
Comptes courants	3.4	1 330 614	1 169 877	160 737	170 000
Mécénats à recevoir	3.4	3 301 088		3 301 088	2 203 123
Subventions à recevoir	3.4	840 718		840 718	978 464
Autres créances	3.4	182 447		182 447	208 477
Valeurs mobilières de placement	3.5	4 942 443		4 942 443	2 542 005
Disponibilités		1 316 760		1 316 760	1 551 265
				0	0
Charges constatées d'avance	3.6	205 393		205 393	478 739
<b>TOTAL II</b>		<b>13 105 174</b>	<b>1 169 877</b>	<b>11 935 297</b>	<b>8 840 923</b>
Charges à répartir		0		0	0
Ecart de conversion Actif		0		0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>24 366 817</b>	<b>2 863 371</b>	<b>21 503 446</b>	<b>18 449 003</b>

AVANT AFFECTATION RESULTAT

PASSIF	REF	30.06.2015 12 mois	30.06.2014 12 mois
<b>FONDS PROPRES</b>	3.7		
Dotation mobilière		6 771 684	6 771 684
Dotation immobilière		734 059	734 059
Complément de dotation (10% de l'excédent)		296 983	296 983
Apport initial sans droit de reprise		906 225	906 225
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		152 947	152 947
Subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables			0
Subvention d'investissement affectée à des biens non renouvelables		265 411	367 213
Réserves Libres		1 431 269	272 809
Report à nouveau		-281 780	960 774
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>		<b>10 276 798</b>	<b>10 462 694</b>
Résultat		979 101	-84 094
<b>TOTAL I</b>		<b>11 255 899</b>	<b>10 378 600</b>
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>	3.8		
Provisions pour litiges		386 217	392 500
Autres provisions pour charges		277 950	130 381
<b>TOTAL II</b>		<b>664 167</b>	<b>522 881</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	3.9		
Fonds dédiés aux Fondations abritées	7.0		
Autres Fonds dédiés		927 750	317 862
<b>TOTAL III</b>		<b>927 750</b>	<b>317 862</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.4	2 763	10 146
Emprunts et dettes financières	3.4	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.4	933 828	922 662
Dettes fiscales et sociales	3.4	1 203 927	895 551
Subventions à payer	3.4	572 316	690 031
Legs en cours	3.4	19 308	32 822
Autres dettes	3.4	323 470	418 346
Produits constatés d'avance	3.10	5 600 019	4 260 103
<b>TOTAL IV</b>		<b>8 655 630</b>	<b>7 229 661</b>
Ecarts de conversion Passif		0	0
<b>TOTAL GENERAL I+II+III+IV</b>		<b>21 503 446</b>	<b>18 449 003</b>

---

# **COMPTE DE RESULTAT**

POSTE DU COMPTE DE RESULTAT	REF	30.06.2015 12 mois	30.06.2014 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	4.1		
Ventes diverses		15 409	6 510
Produits des activités annexes		68 030	11 423
Subventions publiques	4.1-4.2	896 534	1 206 107
Autres subventions		369 188	271 110
Autres produits de gestion courante		148	2
Dons particuliers		11 077 313	10 341 062
Dons sociétés et associations		2 579 378	1 948 854
Cotisations		0	36 220
Produits des Legs	4.1-4.4	1 210 537	905 803
Droits d'auteurs		4 269	7 827
Transferts de charges		192 594	402 706
Reprise de provisions		309 181	8 386
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>16 722 582</b>	<b>15 146 010</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats et charges externes		7 101 431	7 127 447
Impôts et taxes		378 099	397 992
Salaires et charges sociales		4 780 849	4 524 589
Autres Charges		1 150 376	1 062 638
Subventions versées		1 411 274	1 850 172
Dotations aux provisions et amortissements		596 940	895 926
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>15 418 969</b>	<b>15 858 764</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 303 613</b>	<b>-712 754</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	4.5		
Produits financiers		186 890	254 796
Reprise de provisions		0	0
<b>Total des produits financiers</b>		<b>186 890</b>	<b>254 796</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	4.5		
Charges financières		2 055	1 321
Dotations aux provisions			
<b>Total des charges financières</b>		<b>2 055</b>	<b>1 321</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>184 835</b>	<b>253 475</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	4.6		
Produits exceptionnels		109 789	180 646
Reprise de provisions		0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>109 789</b>	<b>180 646</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	4.6		
Charges exceptionnelles		9 248	39 966
Dotation aux provisions et amortissements exceptionnels		0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>9 248</b>	<b>39 966</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>100 541</b>	<b>140 680</b>
Report des ressources non utilisées /exercices antérieurs		63 440	318 338
Engagements à réaliser sur ressources affectées		673 328	83 832
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>17 082 701</b>	<b>15 899 790</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>16 103 600</b>	<b>15 983 883</b>
<b>EXCEDENT OU PRELEVEMENT</b>		<b>979 101</b>	<b>-84 093</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>PRODUITS</b>	6.3		
Bénévolat		125 185	162 221
Prestations en nature			53 280
Dons en nature			
<b>total</b>		<b>125 185</b>	<b>216 501</b>
<b>CHARGES</b>	6.3		
Secours en nature			53 280
Mise à disposition gratuite de biens et services		125 185	162 221
Personnel bénévole			
<b>total</b>		<b>125 185</b>	<b>216 501</b>

---

# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

---

## **1. Faits caractéristiques de l'exercice**

Le résultat 2014/2015 de la Fondation WWF France se solde par un excédent de 979 k€.

Ce résultat intègre la création d'un fonds dédié COP 21 pour 430 000€.

Les comptes ont été arrêtés en tenant compte des risques liés aux litiges en cours à la clôture de l'exercice.

## **2. Règles et méthodes comptables**

### **2.1 *CHANGEMENTS DE PRESENTATION ET CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES***

#### **2.1.1 *Changement de présentation***

Aucun changement de présentation sur l'exercice.

#### **2.1.2 *Changement de méthodes comptable***

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice.

### **2.2 *CADRE LEGAL DE REFERENCE***

Les comptes de l'exercice 2014/2015 sont établis conformément au règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et au règlement ANC 2014-03.

### **2.3 *CADRE REGLEMENTAIRE APPLICABLE AU SECTEUR***

Il n'existe pas de spécificité relative au secteur d'activités de la Fondation.

### **2.4 *DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE***

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015.

---

## **2.5 REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN - ACTIF**

### **2.5.1 Comptabilisation des immobilisations relatives à des projets financés**

Toute acquisition d'un bien d'équipement, financée par un bailleur de fonds, est comptabilisée en charges d'exploitation.

### **2.5.2 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Concessions, licences, logiciels : 3 à 5 ans

### **2.5.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et peuvent être décomposées par composants significatifs.

La décomposition des immobilisations n'a pas entraîné la création de composants distincts des rubriques de comptes déjà existantes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire et selon les durées suivantes :

- |  |            |
|--|------------|
| ■ Agencements et installations         | 5 à 20 ans |
| ■ Matériels et outillages              | 3 à 10 ans |
| ■ Matériels de transport               | 3 à 10 ans |
| ■ Mobilier                             | 5 à 10 ans |
| ■ Matériels de bureau et informatiques | 3 à 20 ans |

### **2.5.4 Immobilisations financières**

Des provisions sont constituées sur les postes de titres de participation en fonction de la situation des filiales.

### **2.5.5 Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

---

## **2.6 REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN –**

### **PASSIF**

#### **2.6.1 Fonds propres**

Les fonds propres de la Fondation sont composés de la dotation mobilière, immobilière et statutaire, de l'apport initial sans droit de reprise, des legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, des subventions d'investissement, des réserves libres et du report à nouveau.

- **Dotation mobilière**

La dotation mobilière est composée des valeurs mobilières de placement affectées à la dotation de la Fondation.

- **Dotation immobilière**

La dotation immobilière est composée des terrains affectés à la dotation de la Fondation.

- **Dotation statutaire**

La dotation statutaire s'accroît conformément à l'article 4.01-3 des statuts, par affectation d'une fraction du résultat excédentaire de l'exercice précédent au moins égal au dixième de celui-ci.

- **Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés**

Sont inscrites à ce poste, les immobilisations, et notamment les terrains, reçues par legs ou donations.

- **Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme**

Ce poste est constitué des subventions d'investissement qui ont permis de financer les terrains à l'actif du bilan de la Fondation et pour lesquels elle n'a pas d'obligation de renouvellement. Ces subventions sont rapportées au résultat à raison d'un dixième par an.

#### **2.6.2 Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture. Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

#### **2.6.3 Fonds dédiés**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de la fondation
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Le projet est défini par l'organe compétent.

---

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

## **2.7 REGLES ET METHODES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**

### **2.7.1 Traitement des legs et donations**

Dès l'information d'un legs par le notaire ou autre tiers, un courrier d'accusé de réception est envoyé avec les statuts et la reconnaissance d'utilité publique de la Fondation.

Un dossier nominatif complet est constitué avant de le présenter pour approbation au Bureau de la Fondation qui a une délégation de pouvoir du Conseil d'Administration en matière d'approbation et de traitement des legs attribués à la Fondation.

Après la tenue du Bureau, un extrait de la délibération est adressé au notaire lequel rassemble l'ensemble des pièces constitutives du dossier pour les transmettre à la Préfecture de Paris.

L'article 4 de l'ordonnance n°2015-904 est pris en application de l'article 62 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, publiée au Journal officiel du 1er août 2014, supprime le pouvoir d'opposition du préfet à l'acceptation d'une libéralité pour les ARUP et les FRUP.

La comptabilisation des opérations liées aux legs s'effectue au fur et à mesure des encaissements au crédit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » pour les montants encaissés. Les charges payées dans le cadre de ces legs sont également comptabilisées en compte 475 tant que le legs n'est pas clos.

Lors de la réalisation effective du legs (clôture de l'opération de legs), le compte de produits d'exploitation est crédité du montant net des charges, exact et définitif de l'opération, par le débit du compte 475 « Legs et donations en cours de réalisation » qui est ainsi soldé. Cette réalisation est considérée comme effective et définitive lors de l'obtention de l'acte authentique de vente pour les valeurs immobilières, lors du versement au profit de la Fondation pour les assurances vie, et lors du solde de tout compte du notaire pour les autres natures de bien.

Les legs et donations qui ne sont pas constitués d'immobilisations dont la fondation conserve l'usage pour ses besoins de fonctionnement sont comptabilisés au compte de résultat.

---

A la clôture de l'exercice, les legs affectés par les légataires à un projet défini et qui n'ont pas fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, font l'objet d'une inscription en "Fonds dédiés".

### **2.7.2 Dons**

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

### **2.7.3 Subventions de fonctionnement**

Les subventions d'exploitation sont traitées conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable. La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture de l'exercice donne lieu au constat d'une charge, en "Engagement à réaliser sur ressources affectées".

L'octroi des subventions est formalisé par la signature de conventions entre le financeur et la fondation bénéficiaire qui peuvent contenir :

- des conditions suspensives relatives à la mise en place et aux versements des subventions
- des conditions résolutoires relatives à la non-utilisation des fonds ou à leur utilisation à des fins autres que celles pour lesquelles les fonds ont été versés.

Une subvention assortie d'une condition suspensive non-levée n'est pas acquise et n'est donc pas enregistrée en produit.

En revanche, la condition résolutoire ne suspend pas l'enregistrement de la subvention qui se trouve acquise dès la décision d'octroi.

S'il existe un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non-éligibles au titre de la subvention, il conviendra d'en tirer les conséquences dans les comptes :

- 
- inscription d'une provision pour reversement de subvention
  - inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

#### ***2.7.4 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs***

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non-utilisées des exercices antérieurs".

A la clôture, un complément de dotation ou de reprise est comptabilisé afin d'ajuster les fonds dédiés restants.

#### ***2.7.5 Valorisation du bénévolat et des prestations en nature***

Le nombre approximatif d'acteurs bénévoles et les heures réalisées sont estimés, à partir d'un récapitulatif mensuel établi par le service bénévolat par type de mission et région.

Les prestations en nature sont valorisées en hors bilan sur la base des informations transmises par les tiers.

### 3. Compléments d'information relatifs au bilan

#### 3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

##### 3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche	0	0	0	0
Concessions, licences, logiciels	222 269	-	0	222 269
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>222 269</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>222 269</b>

##### 3.1.2 Tableau de variation des amortissements

Amortissement des immobilisations incorporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements des frais d'établissement	0	0	0	0
Amortissements des frais de recherche	0	0	0	0
Amortissements concessions, lic., logiciel	176 784	29 366	0	206 150
Amortissements fonds commercial	0	0	0	0
Amortissements autres immobilisations	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>176 784</b>	<b>29 366</b>	<b>0</b>	<b>206 150</b>

#### 3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

##### 3.2.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Terrains	2 410 888	0	0	2 410 888
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, mat. et outillages	194 550	0	0	194 550
Autres immobilisations	157 465	0	22 637	134 828
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 762 903</b>	<b>0</b>	<b>22 637</b>	<b>2 740 266</b>

##### 3.2.2 Tableau de variation des amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles	Cumul au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Amortissements terrains	0	0	0	0
Amortissements constructions	0	0	0	0
Amortissements installations techniques	162 821	7 630	0	170 451
Amortissements autres immobilisations	127 753	13 016	22 637	118 132
<b>TOTAL</b>	<b>290 575</b>	<b>20 645</b>	<b>22 637</b>	<b>288 583</b>

### 3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

#### 3.3.1 Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations financières	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Autres participations	1 146 622	0	0	1 146 622
Prêts	60 443	13 240	3 247	70 436
Dépôts et cautionnements	11 961	88	0	12 049
Autres titres immobilisés	7 070 000	0	0	7 070 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 289 026</b>	<b>13 328</b>	<b>3 247</b>	<b>8 299 107</b>

La Fondation a opté pour le versement du 1% construction sous forme de prêt en FY11. Au 30 juin 2015, le montant cumulé des versements sous forme de prêts s'élève à 70 436 euros.

#### 3.3.2 Livrets et comptes à terme comptabilisés IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Composition des comptes à terme	Nombre	valeur comptable brute fin d'ex.	Intérêts courus non échus
CAT échéance 24/03/2016	1	3 500 000	65 677
CAT échéance 24/03/2016	1	3 500 000	65 677
Livret Associatis	1	70 000	
<b>TOTAL</b>		<b>7 070 000</b>	<b>131 355</b>

#### 3.3.3 Filiales et participations

Sociétés	n° siren	% titres détenus	valeur comptable brute	valeur comptable nette	% dépréciation	montant capitaux propres
PANDA eurl	388 499 188	100%	7 622	7 622	0%	96 655
WWF Domaine de Longchamp	479 342 397	100%	1 137 000	0	100%	57 228
<b>TOTAL</b>			<b>1 144 622</b>	<b>7 622</b>		<b>153 883</b>

La Fondation WWF détient également une participation au conservatoire national du saumon sauvage (CNSS) d'une valeur de 2 000€.

La Mairie de Paris a autorisé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015 la cession de la convention d'occupation du domaine public du 14 Mai 2004 concernant le Domaine de Longchamp à l'Association GoodPlanet. En conséquence, la liquidation de la filiale, La SAS WWF Domaine de Longchamp sera effectuée courant l'exercice 2015/2016. L'impact sur les comptes de WWF sera appréhendé sur l'exercice FY16.

### 3.4 ÉCHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances	Montant brut	Echéances à moins d'un 1 an	Echéance à plus d'un 1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Prêts	70 436		70 436
Autres immobilisations financières	7 082 049	7 070 000	12 049
Créances de l'actif circulant:			
Avances et acomptes sur commandes	112 009	112 009	
Usagers et comptes rattachés	873 703	873 703	
Subventions et mécénats à recevoir	4 141 807	2 443 601	1 698 205
Avances de trésorerie rattachées au groupe wwf-france	1 330 614	1 330 614	
Autres créances	182 447	182 447	
Charges constatées d'avance	205 393	205 393	
<b>TOTAL</b>	<b>13 998 458</b>	<b>12 217 766</b>	<b>1 780 690</b>

Pour les échéances, lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte. Dans le cas contraire, il a été privilégié du moyen terme.

Les avances de trésorerie rattachées au groupe WWF-France correspondent aux créances en compte courant sur Panda EURL, la SAS WWF Domaine de Longchamp et l'association Les Amis du WWF. Ces avances seront remboursées à la Fondation en fonction de la trésorerie disponible et des échéances prévues dans les conventions de trésorerie.

Dettes	Montant brut	Echéances à moins d'un 1 an	Echéance à plus d'un 1 an
Emprunts et dettes assimilées	2 763	2 763	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	933 828	933 828	
Dettes fiscales et sociales	1 203 927	1 203 927	
Subventions à verser	572 316	487 966	84 350
Legs en cours	19 308	19 308	
Autres dettes	323 470	323 470	
Produits constatés d'avance	5 600 019	3 294 597	2 305 422
<b>TOTAL</b>	<b>8 655 631</b>	<b>6 265 859</b>	<b>2 389 772</b>

Pour les échéances, lorsque l'information est disponible, elle est prise en compte. Dans le cas contraire, il a été privilégié du court terme.

### 3.5 TRESORERIE

Composition des comptes à terme	Nombre	valeur comptable brute fin d'ex.	Intérêts courus non échus
CAT échéance 01/10/2019	1	1 000 000	47 389
CAT échéance 01/10/2019	1	500 000	23 695
CAT échéance 01/10/2019	1	500 000	23 695
Livret Associatis	1	2 942 406	12 721
<b>TOTAL</b>		<b>4 942 406</b>	<b>107 499</b>

La composition du portefeuille s'établit en fonction d'un critère de moindre risque, avec un capital et un rendement garantis.

### 3.5 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	Montant exercice	Exercice Précédent
Charges constatées d'avance	205 393	478 739
<b>TOTAL</b>	<b>205 393</b>	<b>478 739</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
<b>TOTAL</b>		
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants:		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Fournisseurs et comptes rattachés	112 009	9 650
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Subventions et mécénats à recevoir	4 141 806	3 187 787
Dons à recevoir		
Intérêts courus à recevoir sur comptes à terme	240 165	71 956
Autres produits à recevoir	11 157	15 990
<b>TOTAL</b>	<b>4 505 136</b>	<b>3 285 383</b>

Les subventions à recevoir se détaillent principalement :

Financeurs	Montant à recevoir
Europe	438 086
Ministères	31 175
ADEME	90 358
Autres organismes publics	109 750
Gouvernement Nouvelle Calédonie	82 838
<b>TOTAL</b>	<b>752 207</b>

Le détail des mécénats à recevoir n'est pas communiqué, cela reviendrait à communiquer le nom des partenaires de la Fondation WWF France.

### **3.7 FONDS ASSOCIATIFS**

#### **3.7.1 Tableau de variation des fonds propres**

La variation des fonds propres de l'exercice est la suivante :

<b>Situation nette</b>	<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>Solde à la fin de l'exercice</b>
Dotation mobilière	6 771 684			6 771 684
Dotation immobilière	734 059			734 059
Complément de dotation	296 983			296 983
Apport initial sans droit de reprise	906 225			906 225
Legs et donations avec contrepartie à l'actif immobilisé	152 947			152 947
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	0			0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	367 213		101 802	265 411
Réserves	272 809	1 158 460		1 431 269
<b>Report à nouveau :</b>				
- report à nouveau fond de réserve associatif FORET – VIE DURABLE	0			0
- report à nouveau	960 774		1 242 554	-281 780
Résultat de l'exercice	-84 094	979 101	-84 094	979 101
<b>TOTAL</b>	<b>10 378 600</b>	<b>2 137 561</b>	<b>1 260 262</b>	<b>11 255 899</b>

La dotation mobilière a comme contrepartie des dépôts à terme Caisse d'Epargne.

La dotation immobilière est constituée de terrains.

Le complément de dotation correspond à 10% du bénéfice conformément aux statuts.

L'apport initial sans droit de reprise correspond au solde des fonds propres apportés à la Fondation WWF-France par l'Association « Fonds Mondial pour la Nature France » mais non affecté à la dotation.

Les legs et donations reçus et immobilisés ou utilisés pour l'acquisition d'immobilisations correspondent à des legs et donations historiques.

Les subventions d'investissement correspondent aux subventions reçues pour l'acquisition de terrains et pour lesquels elle n'a pas d'obligation de renouvellement. Ces sommes sont rapportées au résultat à raison d'un dixième par an.

### 3.8 ÉTAT DES PROVISIONS

	Provision au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Provision en fin d'exercice
<b>Provision règlementées:</b>	-	-	-	-
Relatives aux immobilisations	-	-	-	-
Relatives aux autres éléments de l'actif	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges :</b>	<b>522 881</b>	<b>450 467</b>	<b>309 181</b>	<b>664 167</b>
Provision pour litiges	392 500	216 467	222 750	386 217
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provision pour grosses réparations	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	130 381	234 000	86 431	277 950
<b>Provisions pour dépréciation :</b>	<b>2 368 638</b>	-	-	<b>2 368 638</b>
Des immobilisations incorporelles et corporelles	61 761	-	-	61 761
Des immobilisations financières	1 137 000	-	-	1 137 000
Des stock	-	-	-	-
Des créances sur participation rattachées au groupe WWF-France	1 169 877	-	-	1 169 877
Des autres créances	-	-	-	-
Des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 891 519</b>	<b>450 467</b>	<b>309 181</b>	<b>3 032 805</b>

Dont dotations et reprises :

■ d'exploitation	450 467	309 181
■ financières	0	0
■ exceptionnelles	0	0

Tous les risques éventuels significatifs connus sont provisionnés à la clôture de l'exercice.

Détail des provisions pour risques et charges :

Risques sociaux :	386 217€
Risques liés aux propriétés financières :	277 950€

Immobilisations financières : dépréciation Domaine de Longchamp pour 1 137 000€

Créances sur participation rattachées au groupe WWF :

Dépréciation des comptes courants : Domaine de Longchamp	403 073€
PANDA :	733 380€
Les Amis du WWF France :	33 424€

### 3.9 ETATS DES FONDS DEDIES

Les fonds dédiés au passif enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 30 juin 2015 s'établissent à 928 K€ contre 318 K€ l'année précédente.

Les fonds dédiés sont constitués des fonds Grands Donateurs et des fonds dédiés du département Conservation.

Etats des fonds dédiés	date de clôture	Code analytique	Intitulés du Projet	Type de Fonds reportés	Montant du Fonds Dédiés	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur vles ressources affectées	Solde
<b>Ressources</b>								
Grands Donateurs	30/06/2014				74 821,00			74 821,00 *
Dpt Conservation	30/06/2014	BTIG	Protection du Tigre	Générosité du Public	57 070,00	4 500,00		52 570,00 *
	30/06/2014	BBE MTI 00099	Agriculture Durable	Mécénat	27 664,00			27 664,00 *
	30/06/2014	BBE GCE 00078	Habitat Durable	Mécénat	28 287,00			28 287,00 *
	30/06/2014	BBE GCE 00081	Le changement climatique	Mécénat	46 188,00	23 100,00		23 088,00
	30/06/2014	BBE BIO 00435	Grds Carnivores	Procès Cannelle	53 000,00	35 840,00		17 160,00
	30/06/2014	BBE MED 00083	Cap Cétacés	Générosité du Public	27 992,00			27 992,00
	30/06/2014	BBE NAT 00118	Chérine	Générosité du Public	2 840,00			2 840,00
	30/06/2015	BBE BIO 00436	Trafic	Générosité du Public			37 100,00	37 100,00
	30/06/2015	BBE BIO 00437	Protection du Tigre	Générosité du Public			80 400,00	80 400,00
	30/06/2015	BBE BIO 00438	Réserve du Chérine	Générosité du Public			1 700,00	1 700,00
	30/06/2015	BBE GCE 00080	Le changement climatique	Générosité du Public			30 000,00	30 000,00
	30/06/2015	BBE MED 00083	Cap Cétacés	Générosité du Public			1 200,00	1 200,00
	30/06/2015	BBE PCD 00468	Huile de palme	Générosité du Public			11 000,00	11 000,00
	30/06/2015	BBE PSO 00390	Tortues de NC	Générosité du Public			9 258,00	9 258,00
	30/06/2015	GEN DIV 00524	Internationaux	Générosité du Public			1 889,00	1 889,00
	30/06/2015	GEN EBO 00526	Internationaux	Générosité du Public			452,00	452,00
	30/06/2015	BBE ALP 00105	Mont Blanc - Alpes	Générosité du Public			45 738,00	45 738,00
	30/06/2015	BBE OMG 00686	Réunion	Générosité du Public			24 590,50	24 590,50
	30/06/2015	GEN LEG 00530	Cop 21	Legs			430 000,00	430 000,00
<b>produits d'exploitation</b>					<b>317 862,00</b>	<b>63 440,00</b>	<b>673 327,50</b>	<b>927 749,50</b>

\* Ces fonds dédiés n'ont pas été utilisés en 2014/2015 car les projets concernés ont été décalés dans le temps et reportés pour les exercices fiscaux suivants.

### 3.10 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

	Montant de l'exercice	Exercice précédent
Charges à payer incluses dans les postes suivants:		
Emprunts		
Subventions à verser	572 316	690 031
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501 550	352 895
Dettes fiscales et sociales	786 874	536 993
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	49 415	44 112
<b>TOTAL</b>	<b>1 910 155</b>	<b>1 624 031</b>
Produits constatés d'avance:	5 600 019	4 260 103
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>5 600 019</b>	<b>4 260 103</b>

Détail des produits constatés d'avance :

Mécénats :	4 981 348€
Abonnements Trace :	199 931€
Subventions :	366 000€
Autres :	52 740€

## 4. Compléments d'information relatifs au compte de résultat

### 4.1 DETAIL ET VARIATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Montant de l'exercice	Exercice précédent	variation n/n-1
Dons particuliers	10 738 094	10 341 062	4%
Dons sociétés et associations	2 918 597	1 948 854	50%
Cotisations	0	36 220	-100%
Legs	1 210 537	905 803	34%
Droits d'auteurs	4 269	7 827	-45%
Produits des activités annexes	83 439	17 933	365%
Subventions publiques	896 534	1 206 107	-26%
Autres subventions	369 188	271 110	36%
Transferts de charges	192 594	402 706	-52%
Reprises de provisions	309 181	8 386	3587%
Autres	148	2	7291%
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>16 722 582</b>	<b>15 146 010</b>	<b>10%</b>

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 16 723 K€ contre 15 146 K€ l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 577K€ (soit +10%) avec les variations présentées ci-dessus.

### 4.2 VENTILATIONS DES SUBVENTIONS ACQUISES PAR FINANCEUR

Financeurs publics	Subventions de l'exercice
Europe	304 107
Ministères	102 175
FFEM	193 659
Agence de l'Eau	143 225
Autres organismes publics	153 368
<b>TOTAL</b>	<b>896 534</b>

Les produits des subventions publiques au titre de l'exercice 2014/2015 se sont élevées à 897K€ contre 1 206K€ l'exercice précédent, soit une variation de -309 K€ qui résulte d'une diminution des subventions de l'Europe (304 k€ vs 831 k€) et d'une augmentation des subventions Ministère (102 k€ vs 44 k€) et l'Agence de l'eau (153 k€ vs 62 k€).

### 4.3 TABLEAU DES ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Un contrat de location a été souscrit en mars 2012 avec la société Siemens Lease pour le remplacement du photocopieur situé au sein du bureau WWF à Marseille pour une durée de 21 trimestres dont la première échéance est le 01/04/2012.

Postes de bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achats résiduel
	de l'exercice	Cumulées	Jusqu' à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total à payer	
Terrains						0	
Constructions						0	
Matériel et outillages	1 469	4 875	1 469	2 938		4 406	
Autres immob.corporelles						0	
<b>TOTAUX</b>	<b>1 469</b>	<b>4 875</b>	<b>1 469</b>	<b>2 938</b>	<b>0</b>	<b>4 406</b>	<b>0</b>

### 4.4 PRODUITS DES LEGS

Les legs clôturés et encaissés au cours de l'année s'élèvent à 1 211 K€.

### 4.5 FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

<b>Les produits financiers sont constitués par :</b>	
Intérêts des comptes à terme	157 990
Intérêts du livret associatis	21 222
Revenu des titres	-
Gain de change	2 757
Autres produits financiers	4 921
<b>TOTAL</b>	<b>186 890</b>
<b>Les charges financières sont constituées par :</b>	
Intérêts et charges assimilées	28
Perte de change	2 027
<b>TOTAL</b>	<b>2 055</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>184 835</b>

### 4.6 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

<b>Les produits exceptionnels sont constitués par :</b>	
Produits exceptionnels de l'exercice	-
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	7 987
Quote part subv investissement virée au résultat	101 802
<b>TOTAL</b>	<b>109 789</b>
<b>Les charges exceptionnelles sont constituées par :</b>	
Charges exceptionnelles de l'exercice	762
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	8 486
<b>TOTAL</b>	<b>9 248</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>100 540</b>

## 5. Autres informations

### 5.1 DETAIL DES REFACTURATIONS

ENTITES	PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES	Montant de l'exercice	Exercice précédent	variation n/n-1
PANDA	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	83 842	157 989	-74 148
PANDA	REDEVANCE	22 449	90 087	-67 638
PANDA	SERVICES EXTERIEURS	27 687	143 417	-115 730
SAS	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	0	0	0
	SERVICES EXTERIEURS			
	REDEVANCE	0	0	0
AMIS	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	0	0	0
<b>TOTAL PRODUITS TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>133 978</b>	<b>391 493</b>	<b>-257 515</b>
ENTITES	CHARGES			
PANDA	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	118 121	79 858	38 263
PANDA	SERVICES EXTERIEURS	691 726	615 403	76 323
SAS	MISE A DISPOSITION DE SALARIES	0	0	0
	SERVICES EXTERIEURS	0	0	0
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>809 847</b>	<b>695 261</b>	<b>114 586</b>

### 5.2 VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE DE LA FONDATION

L'effectif salarié au 30 Juin 2015 se compose de 73 personnes, dont 55 cadres et 18 non-cadres contre 74 personnes dont 57 cadres et 17 non-cadres l'exercice précédent.

### 5.3 REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUT CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ne peut-être communiqué car consisterait à communiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur fonction.

### 5.4 SITUATION FISCALE

En l'absence de but lucratif, la fondation, conformément à l'instruction récapitulative du 18 Décembre 2006, n'est pas assujettie aux impôts commerciaux sur ses activités. De plus la fondation est exonérée de l'impôt sur les sociétés au taux réduit des revenus patrimoniaux selon l'article 219 bis du CGI. La fondation est cependant soumise à la taxe sur les salaires.

---

## **5.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Suite à la disparition du Directeur général en août 2015, le conseil d'administration a lancé le recrutement d'un nouveau Directeur général et mis en place pendant la période intérimaire, un mode de fonctionnement permettant à la fondation de continuer ses activités dans des conditions normales.

## **5.6 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Les honoraires du commissaire aux comptes pour la mission d'audit 2015 s'élèvent à 58 000 € TTC.

Les honoraires du commissaire aux comptes pour les diligences liées à la mission d'audit s'élèvent à 0€.

## **6. Engagements hors bilan**

### **6.1 ENGAGEMENTS DONNES ET ENGAGEMENTS REÇUS**

Les engagements hors bilan recensés sont les suivants :

<b>Donnés</b>	<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
Garantie, avals et cautions données		
Sûretés réelles consenties (hypothèques, nantissements)		
Droit d'usage de locaux concédés par l'association		
Redevances de crédit-bail		
Engagement en matière de pensions et retraites	402 577	127 461
Autres informations significatives		
<b>TOTAL</b>	<b>402 577</b>	<b>127 461</b>

<b>Reçus</b>	<b>Exercice</b>	<b>Exercice précédent</b>
Acceptés par les organes statutairement compétents	2 524 171	1 840 000
Ressources en nature stockés si elles représentent une valeur significative et que l'inventaire puisse être fait et valorisé		
Garantie, cautions obtenues		-
Droit d'usage de locaux		
Biens reçus en crédit-bail		
Autorisation de découverts		
Autres informations significatives		
<b>TOTAL</b>	<b>2 524 171</b>	<b>1 840 000</b>

### **6.2 DETAILS DES ENGAGEMENTS RELATIFS AUX LEGS ET DONATIONS**

Les legs acceptés par les organes statutairement compétents sont estimés à 2 524 K€.

### **6.3 VALORISATION DU BENEVOLAT ET DES PRESTATIONS EN NATURE**

Les bénévoles du siège de WWF-France et de notre bureau délocalisé en Nouvelle Calédonie ont réalisé un nombre total d'heures de travail estimé à 8 432 environ. Sur la base d'un salaire valorisé au SMIC, le bénévolat représente 125 185 €.

---

## **6.4 ENGAGEMENTS POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE**

L'âge moyen de l'effectif est de 36.9 ans et l'ancienneté moyenne est de 5.13 ans.

Les indemnités de fin de carrière ou passif social estimés au 30 juin 2015 s'élèvent à 403 K€.

Ce calcul a pris en compte les hypothèses suivantes :

- âge normal de départ à la retraite : 65 ans,
- taux d'actualisation : 1.43%,
- évolution annuelle des salaires (y compris l'inflation) : 3 %,
- taux de charges sociales : 60%
- taux de rotation du personnel : 2%

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été enregistrée dans les comptes de l'exercice, mais cette position pourra être revue à chaque clôture.

## **6.5 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION**

Conformément à l'article R.6323 du Code de travail, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au Droit Individuel de Formation (DIF). Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CFP jusqu'au 31 décembre 2020.

Le nombre d'heures relatif au DIF et reporté sur le CPF acquis à la date de clôture s'élève à 4 707 heures pour la structure WWF.

---

## **7. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

### **7.1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **7.1.1 Cadre légal de référence**

Le Compte d'Emploi des Ressources issues de la générosité du public est établi conformément aux dispositions de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993.

Le Compte d'Emploi des Ressources regroupe l'ensemble des opérations de la Fondation WWF – France.

L'application du CRC 2008-12 du 7 Mai 2008 a été mise en place à partir de l'exercice 2009-2010, le règlement s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les modalités d'établissement du compte emplois ressources ont été validées par le Conseil d'Administration du 6 avril 2010 de la Fondation.

#### **7.1.2 Missions sociales**

Conformément aux statuts, les missions sociales de la Fondation WWF France répondent à l'objectif suivant « la protection de l'environnement, incluant la protection de la faune et la flore, des sites, des eaux, des sols et des autres ressources naturelles. »

Afin d'atteindre cet objectif, deux types d'action sont menés :

- la mise en œuvre de programmes, « soit directement, soit indirectement en associant d'autres organismes à la réalisation de ces actions et programmes ». Ceci inclut notamment la contribution aux actions menées par le réseau à l'international. Plus précisément, nous définissons que toutes les dépenses engagées en France par les salariés du WWF France seront de la mission sociale France même si celles-ci concernent des missions à l'étranger. Les missions réalisées à l'étranger concernent donc les versements de contributions à des partenaires à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau WWF.

Il s'agit de l'ensemble des programmes de conservation, menés en France ou à l'étranger, incluant la participation aux programmes du réseau WWF. Les programmes de conservation sont déclinés en programmes, à savoir Climat-Energie Infrastructure durable, Production-Consommation durable & Economie circulaire, Relations internationales et développement, Biodiversité, espèce et Patrimoine naturel, Alpes, Méditerranée Marine, France Ultra Marine principalement en Guyane et Nouvelle Calédonie et capacité abritante.

- « la sensibilisation, l'information et l'éducation de tous publics par tous moyens sur les questions et enjeux relatifs à la conservation et à la protection du patrimoine naturel, ainsi qu'aux attitudes, méthodes et actions susceptibles de contribuer à sa valorisation par l'organisation de rencontres, forums et colloques et la diffusion de revues et bulletins ». La notion de public inclut les particuliers et les personnes morales (entreprises, collectivités publiques, associations) avec lesquelles le réseau WWF travaille depuis sa création.

---

Il s'agit de

- l'ensemble des actions menées par le service mobilisation bénévolat. Ces actions correspondent en effet à un travail de sensibilisation du grand public.

- la partie sensibilisation des actions menées par le département marketing. En effet, le grand public est sensibilisé par des actions menées dans la rue, aussi bien que par la réception à domicile ou sur internet d'informations expliquant ce que fait le WWF.

- la partie sensibilisation menée par le département des relations entreprises. La volonté de ce département est de travailler de concert avec les entreprises pour que celles-ci mènent des démarches de développement durable. A ce titre, le département relations entreprises consacre des moyens.

- d'une partie des actions menées par le département communication du WWF France portant sur un soutien aux programmes, en terme de visibilité auprès du grand public.

- d'une partie des actions menées au niveau de la direction générale correspondant à des opérations de lobbying auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des institutions européennes et/ ou internationales pour transformer les législations en vigueur ou les faire appliquer. Par ailleurs, toutes les actions visant à étendre une stratégie d'influence sont considérées comme des missions sociales à part entière.

L'affectation des emplois aux missions sociales s'effectue en prenant en compte

- les frais directs de chaque programme
- des frais de structure liés au poids relatif des effectifs

Nous considérons qu'une partie des frais de marketing permettent de sensibiliser le grand public à nos actions, sans qu'il devienne par ailleurs donateur. Ceci représente un emploi affecté aux missions sociales.

Par ailleurs, une partie des frais des relations entreprises est liée à un travail d'accompagnement et constitue à ce titre une mission sociale de sensibilisation auprès de ce public.

### **7.1.3 Définition, contenu et méthode de calcul des frais de collecte de fonds :**

Les frais de collecte de fonds se décomposent en frais d'appel à la générosité du public et en frais de recherche des autres fonds privés.

Les frais de recherche de fonds correspondent aux charges directes des départements concernés non affectées à la sensibilisation du grand public ou à l'accompagnement des entreprises, augmentées de frais de structure au prorata de l'effectif.

---

#### **7.1.4 Définition, contenu et méthode de frais de fonctionnement :**

Il s'agit des frais d'information et de communication relatifs aux frais de campagnes institutionnelles et des frais de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement sont constitués par les frais non répartis sur les missions, correspondant aux charges de fonctionnement incompressibles, quel que soit le volume d'activité. Il s'agit de l'ensemble des frais du service financier et des frais informatiques. Par ailleurs ils sont calculés au prorata de l'effectif.

#### **7.1.5 Ressources de l'exercice :**

- Ressources collectées auprès du public

##### **Dons et legs collectés**

Il s'agit des dons manuels affectés et non affectés, ainsi que des legs affectés et non affectés. Cette rubrique inclut également les dons entreprises non contractualisés.

##### **Autres produits liés à la générosité du public**

Les autres produits proviennent des produits financiers des comptes à terme et du Livret Associatis qui figurent à l'actif du bilan pour une valeur respective de 2 000 k€ et 2 942k€ .

- *Autres fonds privés*

Les fonds privés regroupent les ressources issues du mécénat d'entreprise (contractualisées), que ces ressources soient affectées au non à des programmes, ainsi que les dons réseau WWF et les dons associations.

- *Subventions et autres concours publics*

Les subventions et autres concours publics, dans la mesure où celles-ci sont affectées à des projets, regroupent les subventions provenant de l'Europe, des ministères, des régions, des autres collectivités locales et organismes para publics

- *Autres produits*

Enfin, les autres produits se décomposent en transferts de charges, produits financiers non liés à l'appel à la générosité du public et produits liés à la vente.

Les ressources affectées correspondent aux ressources allouées à des programmes et projets spécifiques.

---

## **7.2 LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES**

### **7.2.1 Présentation du Compte des emplois et des Ressources**

Le Compte emploi des ressources est détaillé ci-dessous.

EMPLOIS DE L'EXERCICE en euros	Emplois de 2014/2015 = Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014/2015 (3)	RESSOURCES DE L'EXERCICE en euros	Ressources collectées sur 2014/2015 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2014/2015 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		2 576 742
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>11 948 419</b>	<b>8 318 531</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>12 434 299</b>	<b>12 434 299</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>10 113 528</b>		<b>1.1 Dons et legs collectés</b>		
- Action réalisées directement	9 417 876		- Dons manuels non affectés	10 857 736	10 857 736
- Versements à d'autres organismes agissant en France	695 652		- Dons manuels affectés	258 527	258 527
			- Legs et autres libéralités non affectés	780 537	780 537
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>1 834 891</b>		- Legs et autres libéralités affectés	430 000	430 000
- Action réalisées directement	0		<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>107 499</b>	<b>107 499</b>
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 834 891				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>2 307 642</b>	<b>1 900 972</b>	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>2 909 615</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 998 961		<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>896 534</b>	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	308 681		<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>469 629</b>	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours public	0				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>953 742</b>	<b>376 498</b>			
3-1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT de l'exercice	953 742				
3-2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT exceptionnels	0				
		<b>10 596 001</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU C R</b>	<b>15 209 804</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU C R</b>	<b>16 710 077</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>220 466</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>309 181</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>673 328</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>63 440</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF tableau des fonds dédiés)</b>		<b>635 988</b>
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>979 101</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>17 082 698</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>17 082 698</b>	<b>11 798 312</b>
<b>VI- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées</b>		-			
<b>VII- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		-			
<b>VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>10 596 001</b>	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>10 596 001</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>3 779 053</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Dépenses opérationnelles	95 856		Bénévolat	125 186	
Frais de recherche de fonds Fondation WWF-France		Comptes annuels 30/06/2015	Prestations en nature	32	
Frais de fonctionnement et autres charges	29 330		Dons en nature		